

Un nouveau GR "CHEMIN DE MONTAIGNE" en cours de création en Creuse d'environ 120km

Sous la houlette de Patrick CARTON Président de la Commission Sentiers et Itinéraires du Comité départemental de la Randonnée pédestre , baliseur collecteur, animateur de randonnées ,qui s'occupe déjà du suivi des chemins existants PR (petite randonnée) GR( grande randonnée) et GRP(grande randonnée de pays) s'ajoute la création de nouveaux itinéraires comme le GR89 « Chemin de Montaigne » en cours de réalisation dans la CREUSE.

Un retraité bénévole actif qui ne ménage pas son temps! Il est secondé par Marianne Laurent gestionnaire websig qui s'occupe du numérique. Et qui depuis peu est Présidente du Comité départemental de la Randonnée Pédestre de la Creuse. Elle succède à Alain Breuillet qui a quitté le département et qui a participé et encouragé fortement le lancement du projet.



Le projet a été porté par le CDRP . Patrick CARTON l'a présenté aux communautés de communes concernées ,« Marche et Combraille en aquitaine » Creuse Grand Sud et Creuse Sud Ouest ainsi qu'au Conseil départemental. Ces présentations ont obtenu un accueil favorable.

Le chemin de Montaigne correspond au trajet qu'emprunta le philosophe français en revenant d'Italie pour prendre sa mandature de maire de Bordeaux en 1581. L'auteur faisait le tour de l' Europe quand le dimanche 1er octobre 1581, une missive lui parvient à Rome. Elu maire de Bordeaux, il est expressément rappelé. **C'est sur ce chemin de retour que Michel Eyquem de Montaigne, venant d'Italie et se rendant à Bordeaux traverse Lyon, Thiers, Clermont-ferrand, Limoges et Périgieux.** Il arrive chez lui le 30 novembre 1581, soit 15 jours après son départ de Lyon.

L'ensemble de son périple est consigné dans son Journal de voyage.

Le but de ce cheminement est de **faire revivre son voyage.** C'est un des rares GR thématique et laïc, transversal est-ouest et à vocation européenne.

Un premier tronçon de Lyon jusqu'à Thiers 153km a été homologué en 2018.

Un 2eme tronçon Thiers Felletin 94km en passant par le pied du Puy de Dome a reçu un avis favorable du GHL(groupe homologation labellisation) de la Fédération française de randonnée pédestre pour l'avant projet en Avril 2020. Ce sentier représente 31 km pour la partie Creuse jusqu'à Felletin. Il est commun avec Le GR4 de la limite du Puy de Dôme jusqu'à St Pardoux d'Arnet en passant par Crocq. Un tracé séparé a été constitué du fait que le récit de Montaigne cite des villes ou villages où il est passé, St Maurice près Crocq, a fait étape à Pontcharraud. Puis il a continué vers la Chapelle Fontfeyne sur St Frion avant d'arriver à Felletin où il est passé également.

Le passage par ces points est considéré comme prioritaire.

Le projet d 'homologation Creuse sera déposé en Avril 2021 pour mise en service en juillet si la situation sanitaire le permet.

...../.....

Un nouveau tronçon au prolongement de l'itinéraire est en cours de création de Felletin à Sauviat sur Vige (environ 85km) via Limoges en passant par Vallière, Chatain et le Compeix (passage obligatoire) puis Bourgneuf .

Une étude de sentier est faite en collaboration avec Michel Laroche vice président de Lou Chami Bourgneuf (association de randonnée) et élu de la com com Creuse Sud Ouest qui connaît bien le secteur depuis Le Compeix.

Il faut mettre au point l'itinéraire ,le présenter aux EPCI et aux communes traversées, faire valider le projet et le tracé par chaque EPCI, finaliser l'itinéraire avec le classement au PDIPR des chemins empruntés auprès des communes concernées, obtenir les conventions de passage auprès des propriétaires, relever la trace gpx, la mettre sur le websig et demander l'homologation pour enfin faire le balisage avec nos baliseurs bénévoles et poser la signalétique.

L'avant projet devrait être déposé en Avril 2021 puis le projet d'homologation par la suite début 2022.



*L'amitié se nourrit de communication*



Essais 1.28